



Association.....

Adresse.....

Assistera à la réunion inter-associations le samedi 11 octobre 2008 à Saint-Pierre les Nemours et enverra une délégation de personnes (il est conseillé de ne pas dépasser 3 participants).

Le prix du repas d'un montant de 10 euros sera versé sur place.

Merci de renvoyer ce coupon réponse avant le 5/10/08 au siège du GENE.